

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE THÉÂTRE CANADIEN



L. P. NORMAND, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

POÉSIE CANADIENNE.

BALLADE.

LE ROI DES AULNES.

IMITÉ DE L'ALLEMAND DU GOËTRE.

Qui voyage si tard par le vent et la nuit ?
C'est un enfant avec son père.
Un cheval les emporte à travers la bruyère.
L'enfant ferme les yeux et tremble aux
moindre bruit.

— Pourquoi donc, ô mon fils, cache-tu ton
visage ?

— La lune luit ; aurais-tu peur ?

— Regarde! enveloppé d'une blanche vapeur,
Le Roi des Aulnes vient là-bas, par le riva-
ge !

— Mon fils, j'en ne vois qu'un nuage !

— Cher petit enfant, doux trésor,
Viens avec moi, viens, viens, je t'aime !
Ma mère porte un diadème !
Tu seras son bonheur suprême.

Elle a des fleurs sans nombre et de beaux
jouets d'or !

— Entends-tu ce qu'il dit ? Père, prête l'o-
reille ?

— Je n'entends que le bruit du vent qui se
réveille !

— Veux-tu venir ? Veux-tu venir ?

Mes filles sont jeunes et belles.

Tu pourras m'aimer avec elles !

— Et quand viendront tes nuits nouvelles,
Elles auront des chants éternels pour t'endo-
mir !

— Oh ! ses filles sont là, dans le passage
sombre !

— Du saule aux rameaux gris, enfant, ce
n'est que l'ombre !

— « Que ton charmant visage est doux !

Je t'aime ! Ange, veux-tu me suivre ?

Comment, sans toi, pourrai-je vivre ?

— Viens donc ! ton bel œil bleu m'enivre ?
Je te vent, malgré toi, bercer sur mes ge-
noux ! »

— Mon père, il me saisit ! oh ! son haleine
ardente.

En passant sur mon front, me glace d'épou-
vante !

Et pressant dans ses bras son fils avec effort,
Le père se hâta de gagner sa demeure !

Mais lorsque du retour au foyer sonna l'heure,
Le petit enfant était mort !

J. LENOIR.

FEUILLETON CANADIEN.

A LA

FILLE D'HAMEAU.

Vois ce petit oiseau comme il fuit,
Une brise ennemie l'emporte avec elle
en de loi moins ébauchés ; il fuit la neige
et les autans et chante pour nous dire
adieu.

Il ne voltigera plus auprès de
notre pour ramasser les miettes échap-

pées de ta main ; sa douce voix, au lever de l'aurore, ne t'avertira plus de bémol ton auteur, et quand la nuit paisible couvrira le hameau, il ne te dira pas bonsoir.

Que souvent j'ai rêvé aux accords de sa lyre, alors mon âme recueillie s'attendrissait ; hélas ce temps n'est plus, il part et les bosquets le pleurant.

C'est la terre fatiguée qui demande à dormir, la terre qui contient ce qu'on aime. Elle appelle l'hiver qui déploie son manteau et lui ferme la paupière.

Où, Marguerite, c'est l'hiver qui le chasse, il est donc bien méchant, il effraie les oiseaux et fait périr les fleurs, l'hiver emblème de la vieillesse rappelle à l'homme qu'il doit mourir.

Ne suis-je point, comme le temps qui s'envole à jamais, reviens, petit ami, quand les filles du printemps chanteront des hymnes consacrées aux amours, quand la vigne sauvage se mariera ; à l'ormeau et que le chêne antique, pour t'offrir un abri, reprendra son feuillage.

Et toi, naïve et tendre, crains-tu l'hiver. Au coin d'un joli feu, près de ton amant, tu oublies les fleurs et la verdure, la neige et le frimas ne t'attriste-t-elle point, tes instants sont partagés entre l'utile et l'agréable, et tu dis, je suis heureuse, j'aime l'hiver.

CHS. LÉVESQUE.

Littérature Canadienne.

LE

REBELLE.

HISTOIRE CANADIENNE.

I.

Le 23 octobre 1837, le village de St. Charles, habituellement si paisible, offrait un aspect tumultueux et solennel que nul de mémoire d'homme, ne lui avait vu. De tous côtés se présentait un encombrement de voitures dételées, de chevaux parqués autour des granges, au milieu d'une affluence prodigieuse de gens du

pays. Toutes les maisons du village étaient ornées de branches d'érable et pavées d'emblèmes aux couleurs variées. On allait, on venait avec peine ; on s'abordaît dans les rues d'un air d'empressement inusité. Les femmes se montraient parées comme dans les grandes occasions, et les enfants couraient bruyamment, comme toujours, au milieu des groupes causeurs et des bandes de promeneurs dont la foule accrue arrêtait fréquemment la marche. De moments en moments, des *hurrah* lointains, des musiques qu'on s'efforçait de rendre guerrières, annonçaient les survenants, et bientôt en effet, dans cette mer mouvante, venait affluer quelque nouvelle association dont le drapeau seul flottait encore au-dessus du niveau des têtes humaines, comme ces grandes idées, phares brillants qui dominent les âges quand les âges se succèdent. — Ce n'était partout qu'agitation bruyante, où se confondaient étrangement les chants et les rires, les hennissements et les imprécations.

Maître Jean, vous ferez fortune aujourd'hui ; car les gossiers sont secs à force de crier, et il se boira plus de bière et de whiskey que dans tout le reste de l'année.

— Dieu vous entende, monsieur de Haute-garde ! et ma bouche se gonflera comme l'orgueil d'un marchand devenu lord.

— Pierre, n'as-tu pas honte de porter encore de l'étoffe anglaise ? Si l'argent te manque pour acheter du *drap patriote*, je t'en fournirai, moi, à crédit et de meilleure qualité que le mandement du mougeigneur l'évêque.

— L'avez-vous entendu lire ?

— Jamais ! répondait celui qu'on interrogeait. Nous sommes sortis de Pégliuse plutôt que d'écouter un telle antique.

— Et nous, ajouta un autre, nous sommes restés ; c'est le coadjuteur qui est sorti avec le curé ; les cris de vive Papi-neau leur troublaient l'esprit.

— Et ceux de : A bas l'évêque ! reprit quelqu'un.

— Ou cela ? demanda-t-on.

— A Chambly.

— De quoi se mêle le clergé ? interrompit avec hauteur le jeune homme que nous avons déjà entendu nommer. Les choses temporelles ne le regardent point ; qu'a-t-il à faire avec le gouvernement ? Et par quelle audacieuse confusion de pou-

voirs, nos prêtres, soutenant la cause d'une religion qui n'est point la nôtre osent-ils prêcher l'obéissance passive à des mesures tyrannique, et lancer l'anathème contre quiconque résistera aux lois iniques dont nous sommes victimes ?

— On suit pourquoi, dit quelqu'un dans la foule. Le clergé de Montréal est riche, et les propriétaires du *Port des Prêtres* redoutent de tomber dans la disgrâce des gouvernants.

— Aussi Monseigneur craint-il plus de perdre ses biens sur la terre que ses couilles dans le ciel.

— C'est de la charité bien ordonnée.

— L'on verra, dit un voix d'un ton de menace.

En ce moment une rumeur sourde d'abord, puis une immense acclamation éclata dans la foule. Des vociférations ardentes, des hudes, des applaudissements sans fin tourbillonnaient bruyamment sans qu'on distinguât d'abord le sujet de ce grand tumulte. Mais bientôt tous les regards, tous les gestes se dirigèrent vers la partie la plus élevée d'une maison située à l'extrémité du village, et le nom du lord Gosford passa aussitôt de bouche en bouche.

La maison qui fixait à un si haut degré l'attention universelle, était surmontée d'un toit de fer blanc, dont l'inclinaison bilatérale terminait la façade en forme de pignon. Au-dessous du point culminant de cette toiture blanche dont l'éclat fatigant donne une physionomie si particulière aux villes du pays, s'ouvrait une fenêtre surmontée d'une barre de fer saillante. C'était à ce gibet, qu'au bout d'une corde à nœud coulant, se balançait d'une façon à la fois burlesque et sinistre l'effigie du gouverneur-général des Canadas pour sa majesté la reine d'Angleterre.

Cette lugubre parodie d'une exécution publique eut un effet direct sur les masses, comme tous les actes qui ouvrent brusquement les dignes aux passions populaires. Le peuple en effet, toujours impatient du joug, obéit en rongant son frein à l'empire des lois établies, mais aussitôt qu'une commotion quelconque en vient ébranler la puissance, sa laine du pouvoir éclate en actes violents et en réactions terribles. Comme tous les forces matérielles qui demeurent inertes alors qu'il manque un principe moteur ou un concours de circonstances favorables à leur développe-

ment, la force brutale des masses ne se fait sentir que mue par un principe intellectuel. Toutes les sociétés humaines ont tourné sur ce pivot, et les révolutions même les plus sanglantes ont toujours été le résultat d'un grand mouvement moral. Que l'esprit humain marche dans une perfectibilité désirable ou qu'il tourne sans fin dans un cercle vicieux, toujours est-il qu'il subit continuellement de nouvelles transformations et se reproduit sous diverses formes; aussi, lorsque l'état politique ou social n'est plus en rapport avec ce mouvement continu, devient-il nécessaire de le changer. Voilà l'ordre providentiel que ne peuvent arrêter ni la tyrannie des armées, ni les dignes croulantes des traditions d'un autre âge.

En 1837, les symptômes précurseurs de ces commotions se faisaient sentir avec force parmi les populations canadiennes. La politique égoïste et oppressive du gouvernement britannique portait enfin ses fruits, et la patience d'un peuple encore imbu des principes d'obéissance religieuse et civile, commençait pourtant à manifester énergiquement sa lassitude. Depuis le traité du 10 février 1763, le peuple canadien, devenu Anglais du fait de son gouvernement, était resté Français de mœurs, de caractère, de langage, de religion. Il s'était endormi dans la sécurité des garanties offertes par le traité même qui lui assurait ces avantages, et des promesses émanées du cabinet de St. James en 1764, 1775 et 1812. Plein de cette confiance errudite, le Canada refusa de s'associer à la glorieuse révolution qui fonda à jamais l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Plus tard, demeuré en arrière des grandes innovations intellectuelles qui avaient ébranlé tout l'ancien monde sur ses bases et éclairé l'aurore politique d'un nouvel hémisphère, il prit les armes contre des principes qu'il ne comprenait pas encore, et enveloppé des langes du passé, il ferma les yeux aux lumières de l'avenir. Mais la marche progressive des esprits, rallentie par le manque d'éducation suffisante et les idées erronées de vieille science gouvernementale, arriva néanmoins enfin au discernement des droits et des devoirs. Quelques pétitions, appuyées d'abord auprès du gouvernement local, parvinrent jusqu'à la métropole qui répondit par des promesses

qu'il

sans effet. Des réclamations plus impérieuses motivèrent ensuite des refus péremptaires et jetèrent dans les esprits des germes qu'il ne serait plus temps d'étouffer désormais, et qui, dès l'époque où nous prenons cette histoire, avaient déjà produit leurs manifestations sanglantes. Les sujets de mécontentement s'étaient multipliés successivement sous l'administration impopulaire des Murray, des Haldimand, des Craig, des Dalhousie et des Aylmer. Les vices de ces administrations et la corruption dont on accusait les employés avaient déterminé les représentants du pays à recourir au seul remède constitutionnel: le refus des subsides; mais alors on avait puisé dans la caisse militaire pour subvenir aux dépenses les plus pressantes. Depuis nombre d'années, les usurpations du gouvernement dans cette question vitale, l'irresponsabilité de ses officiers, les dilapidations déplorables des fonds publics, le gaspillage honteux des terres appelées nationales, les prétentions intolérables du pouvoir à disposer des deniers prélevés sur le peuple sans le consentement de ses représentants, les prévarications scandaleuses dans l'administration de la justice, déterminaient une opposition générale de jour en jour plus menaçante. Lorsque la chambre des communes, sur la demande de lord John Russell, eut en quelque sorte sanctionné le pillage de leurs deniers, les canadiens se préparèrent à repousser cet attentat à leurs droits. Des réunions nombreuses de paroisses, et de comtés envenimèrent les ressentiment général. Lord Gosford eut le tort d'attribuer ces symptômes aux manœuvres de quelques brouillons, et de croire arrêter le mal avec des proclamations appuyées par les mandements de l'évêque catholique de Montréal; mesures inutiles et imprudentes qui n'eurent d'autres résultat que d'affaiblir le sentiment religieux par le discrédit du clergé. Tel était l'état des esprits dans le Bas-Canada à l'époque de l'assemblée politique de St. Charles, où se trouvaient réunis les cinq comtés de Richelieu, Rouville, St. Hyacinthe, Verchères et Chambly, et les représentants du district de Montréal.

— Laissez passer la justice du peuple ! s'écria un canadien en désignant le manéquin dont les oscillations répondaient aux secousses imprimées à la corde.

— *Pania pnde claudo!* reprit un lettré.
— Mylord ! s'écria un troisième d'une voix forte en s'adressant à l'image de supplicie, vous vous êtes rendu coupable de l'axe nation en opprimant le peuple contre toute vérité. Pour ce crime, nous vous donnons aujourd'hui un avertissement salutaire. Profitez-en, mylord, ou gare la corde ! En attendant, voici le cas que nous faisons de vos proclamations.

Et des mandements des prêtres qui trahissent le peuple, ajouta un nouvel interlocuteur.

A ces mots, un paquet d'imprimés fut lancé dans la foule qui les lacra aussitôt et s'en distribua les morceaux comme autant de trophées.

Les cris, les quolibets, les insultes continuèrent au milieu des groupes qui s'ébranlaient pour se rendre en dehors du village à un emplacement destiné au meeting. En ce moment, M. de Haute-garde, qui regardait d'un air préoccupé le mouvement général, sentit une main furtive s'appuyer sur son bras.

— Vous ici, Alice ? demanda-t-il aussitôt avec inquiétude.

— Venez ! venez ! dit la jeune fille en l'entraînant vers une maison voisine.

Ils traversèrent rapidement la cour encombrée et s'arrêtèrent sous le vestibule.

(La suite au prochain numéro.)

ROIS DE TROBIAND.

LITTÉRATEUR CANADIEN,

PARAIT

DEUX FOIS PAR SEMAINE :

MARDI et VENDREDI,

au No 11, rue Saint-Marguerite,

faubourg Saint-Roch,

QUÉBEC

CONDITIONS :

L'abonnement : 10 CENTIMS par mois, payable d'avance.

Toutes communications littéraires et toutes lettres pour abonnement doivent être adressées franco, au bureau du *Littérateur Canadien*, à

L. P. NORMAND, es

Propriétaire.

ALFRED LAURIAULT,

Gérant.